

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

Mercrèdi a eu lieu à la Chambre de Commerce la première réunion du nouveau conseil élu pour l'année 1905.

Étaient présents: MM. A. A. Brault, président; U. Garand, 2e vice-président; Haynes, secrétaire; M. Laurencelle, F. D. Joubert, C. X. Tranchementagne, Tréflé Charpentier, Savignac, G. Boivin, P. Mullarkey, J. B. A. Lanctôt, D. Masson, Gonthier, de Sièyes, J. J. Duffy, P. Gravel, Isaïe Préfontaine, J. O. Labrecque, G. Marsolais, Jos. Fortier, J. X. Perrault, Cte des Etangs, Alf. Larocque, Arthur Côté.

Après la lecture du rapport de la dernière séance on a procédé à la constitution des commissions permanentes pour 1905. Le président fait partie ex-officio de toutes ces commissions qui seront composées comme suit:

Auditeurs: MM. J. O. Metaid et Alex. Desmarteau, comptables.

Arbitrage, [Tribunal d']: MM. les officiers en charge, les anciens présidents, Hon. F. L. Béïque, hon. Alf. Thilaudau et M. Chs. Chaput.

Affaires municipales: MM. J. R. Savignac, Guillaume Boivin, Tréflé Charpentier, L. J. Loranger, J. J. Duffy, Damase Parizeau, J. X. Perrault, I. Préfontaine et M. Langlois.

Agriculture, colonisation, mines et forêts: MM. Damase Parizeau, Arthur Côté, Jos. Contant, J. O. Labrecque, A. A. Larocque, A. V. Roy, Rod. Tourville, J. X. Perrault, Cte des Etangs, Alf. Larocque et J. S. Loyer.

Bulletin: MM. Jos. Contant, hon. Alph. Desjardins, Jos. Haynes, J. X. Perrault, et A. V. Roy.

Commission spéciale d'études: Hon. F. L. Béïque, Hon. T. Berthiaume, C. H. Catell, Chs. Chaput, Jos. Contant, J. D. Couture, Gasp. DeSerres, G. N. Lucharme, O. Faucher, U. Garand, I. E. Geoffron, Hon. Iomer Gouir, Albert Hébert, A. E. Labelle, J. O. Labrecque, J. B. Lapointe, H. Lapote, Hon. P. E. LeBlanc, G. N. Moncel, Damase Masson, F. D. Monk, G. W. Parent, Louis Payette, Hon. N. Pérodeau, J. X. Perrault, Isaïe Préfontaine, Hon. R. Préfontaine, Alph. Racine, Hon. H. B. Rainville, Hon. J. D. Rolland, A. V. Roy, L. J. A. Surveger, Hon. J. Israël Tarte, Hon. Alf. Thilaudau, Rod. Tourville, J. M. Wilson et Arthur Tourville.

Comptabilité: MM. Geo. Gonthier, Michel Benoit, Caron, Arthur Gagnon, C. A. Gagnon, U. Garand, J. M. Mascotte et Gasp. DeSerres.

Cuir et peaux: MM. Guillaume Boivin, Geo. Baker, E. Galibert, J. B. A. Lanctôt, M. Ledue et N. Tétraut, Gravel et Joubert.

Épicerie et liqueurs: - MM. Euclide

Mathieu, Chs. Chaput, Albert Hébert, Ed. Quirral, A. Robitaille, A. Deleme et J. J. Duffy.

Exposition et Musées: MM. J. X. Perrault, G. Boivin, Hon. Alph. Desjardins, Jos. Fortier, U. Garand, T. Gauthier, Ls Payette, Laurencelle, Joubert, Maisolais.

Fers, métaux et Quircaillerie: MM. Alfred Jarratte, Alex. Prudhomme, L. J. A. Surveger, J. D. Couture, Gravel.

Finances et Administration Interne: M. I. Préfontaine, U. Garand, Geo. Gonthier, J. B. A. Lanctôt, Dam. Masson, J. R. Savignac, L. J. A. Surveger et C. X. Tranchementagne.

Industries manufacturières: MM. A. V. Roy, Jos. Fortier, A. E. Labelle, S. Lacharme, Jos. Lamoureux, J. B. A. Lanctôt, Hon. J. D. Rolland et N. N. Tétraut, père, Laurencelle, Joubert et O. S. Perrault.

Législation: MM. Hon. Alph. Desjardins, S. Beaudin, Hon. F. L. Béïque, Jean de Sièyes, Geo. Gonthier, Hon. Laporte, L. J. Loranger et J. R. Savignac et M. D. B. Rieth, avocat.

Nouveautés: MM. Alph. Racine, J. O. Dupuis, J. O. Garau, S. Robitaille et C. X. Tranchementagne, Marchais.

Produits alimentaires: MM. I. E. Geoffron, P. Lajeunesse, Chs. Langlois, N. Lapointe, Euclide Mathieu, L. N. St-Arnaud, J. A. Vaillancourt et J. B. Bourassa.

Produits chimiques: MM. S. Lacharme, Jos. Contant, Arthur Décaray, A. J. Laurouze et Henry Miles.

Télégraphes, téléphones et télégraphes: MM. C. H. Catell, J. de Sièyes, I. E. Geoffron, A. E. Labelle, Am. L'Arde, Damase Masson, J. P. Mullarkey, Hon. Alph. Desjardins et Jos. Fortier, Deleme, Larocque et Gravel.

Il a été décidé de convoquer sans retard la commission de législation qui examinera le projet de loi relatif à l'étiquette des uniers et le comité des affaires municipales qui aura à discuter l'extension de la Marché du M. S. R.

ASSOCIATION DES BOUCHERS DE MONTREAL

Il y a eu, le 14 février, une assemblée régulière de l'Association des Bouchers au Monument National sous la présidence de M. Jean Lamoureux.

Rapport a été fait par M. J. A. Beaudry au sujet des démarches faites par la Fédération des Commerçants Détailliers de Montréal pour amener la suppression des timbres de commerce.

L'Association des Bouchers décide d'envoyer, en temps voulu, une délégation à Ottawa.

Il est ensuite question de l'abattage des animaux dans les étaux privés; cette question devra être étudiée et soumise au comité des marchés.

Après l'expédition des affaires de routine l'assemblée s'ajourne.

LES THÉS DE LA CHINE

(par M. Holt, dans le "Grocery World").

Il y a toute raison de croire qu'une campagne de réclame agressive va être entreprise en faveur du commerce des thés verts de Chine. Pendant un certain nombre d'années, ce commerce a été très languissant. Cependant, il a commencé à s'améliorer notablement. Les guildes de thés de la Chine ont commencé à comprendre quelques-unes des raisons pour lesquelles, leur commerce a traversé une mauvaise période, et elles ont résolu de réagir et d'éviter à l'avenir un retour de l'état de choses présent.

Voici un extrait du dernier rapport de la statistique établi par le secrétariat des douanes maritimes impériales:

"Il y a deux moyens que les guildes du thé pourraient prendre, en concertant leurs efforts, pour accomplir de grands progrès: ces moyens sont: l'éducation du planteur et l'annonce. Les planteurs de l'Inde, s'étant emparés du commerce du thé noir, tendent à approvisionner les marchés de thé vert, et font tous leurs efforts pour établir des manufactures de thé en briques. Les planteurs de Ceylan, grâce à un système de primes, variant de 7 cents par livre en 1901, à 3 cents en 1903, ont encouragé l'augmentation des expéditions de thé vert qui, de 1,600,000 livres, chiffre qu'elles atteignaient en 1901, se sont élevées à 4,000,000 de livres en 1902 et ont dépassé 11,000,000 de livres en 1903."

Cette augmentation dans les expéditions de thé vert provenant de Ceylan, et l'accroissement qu'a pris l'Inde dans le commerce du thé noir, ont amené la dépression du commerce du thé de la Chine. Cela n'a pas été sans sacrifices de la part des planteurs de Ceylan. D'après les renseignements de personnes compétentes en la matière, ils ont dépensé, rien que pour la réclame, \$825,000 de monnaie d'or. L'effet s'en est tellement fait sentir en Chine, que les commerçants de thé Chinois se sont rendu compte qu'ils ne devaient pas tarder à inaugurer une nouvelle tactique de combat.

Les consommateurs de thé, qui connaissent le mieux les qualités respectives des thés de l'Inde et de la Chine, ont ces derniers en plus haute estime. Ils prétendent que les thés de la Chine ont une saveur plus douce, qu'ils sont moins sujets à causer un empoisonnement et qu'ils sont d'une meilleure qualité sous d'autres rapports.

Le thé de la Chine n'est pas si fort et ne s'adresse pas aux personnes qui recherchent des thés bon marché, d'un grain grossier. Les commerçants de thé ont confiance que, si le produit de la Chine était présenté aussi bien que l'a été le produit de l'Inde, il en résulterait